

Attention aux tiques lors de vos balades!

L'été est là et il est bien agréable de profiter d'une sortie dans les bois. Veillez néanmoins à faire attention car c'est également la saison des tiques qui peuvent transmettre des maladies dont celle de Lyme.



Retenez ces quelques conseils

Cette maladie n'est pas contagieuse, la bactérie peut être transmise à l'homme lors d'une piqûre de tique, mais toutes les tiques n'en sont pas porteuses.

Quelques conseils pour vous protéger des tiques lors de vos activités dans la nature :

- Portez des vêtements longs
- Restez sur les chemins

- Utilisez des répulsifs à mettre sur vous ou vos vêtements
- Emportez un tire-tique (en vente en pharmacie)

En rentrant de promenade, vérifiez que vous n'avez pas de tique sur l'ensemble de votre corps. Si vous en trouvez une, retirez-la immédiatement avec un tire-tique et désinfecter la zone.

Surveillez la zone de la piqûre pendant les semaines qui suivent. Si une plaque rouge apparaît, consultez un médecin.

Retrouvez davantage d'informations sur francelyme.fr



Protégez vos animaux

Les animaux domestiques qui attrapent des tiques peuvent être sujets à des **réactions inflammatoires** (nodules) sur le lieu de morsure. Mais surtout, en se nourrissant sur l'animal, les tiques peuvent leur **transmettre de nombreux agents pathogènes responsables de maladies**

généralement graves, et parfois mortelles.

Le diagnostic est d'autant plus compliqué pour le vétérinaire que la tique a la particularité de pouvoir transmettre plusieurs maladies à la fois. Tout propriétaire de chien en France connaît par exemple la piroplasmose, qui est mortelle si un traitement n'est pas réalisé en urgence par le vétérinaire.

Il est donc recommandé de **traiter l'animal de compagnie**, tout au long de l'année contre les tiques. Des produits antiparasitaires, s'ils sont appliqués ou administrés à la bonne fréquence, permettent de tuer la tique avant qu'elle n'ait le temps de transmettre les agents infectieux.

Publié le 31 mai 2025